

Direction de l'Aménagement du Territoire
Service de l'Action Internationale
et Transfrontalière et du Bilinguisme

Monsieur Philippe RICHERT
Président de la Région Alsace-
Lorraine-Champagne-Ardenne
Président du Conseil Rhénan
1, Place Adrien Zeller
BP 91006
67000 STRASBOURG CEDEX

Dossier n° 15-19121
Suivi par Yasmine SOULAÏMANI
Tél. 03.89.30.64.28

Colmar, le - 2 FEV. 2016

Monsieur le Président,

Am de Philippe,

Par lettre du 24 novembre 2015, vous avez sollicité mon avis sur la résolution adoptée lors de la Séance Plénière du Conseil Rhénan le 6 novembre 2015. C'est avec plaisir que je vous fais part de mes remarques sur le sujet.

Le Département participe, dans le cadre du Contrat de Plan Etat-Région 2015-2020, au projet d'aménagement des plates-formes douanières d'OTTMARSHEIM et de SAINT-LOUIS à hauteur de 2 millions d'euros au total (l'Etat prévoit quant à lui d'affecter la majeure partie des sommes à la plate-forme de SAINT-LOUIS). Je suis récemment intervenu auprès des autorités de l'Etat (DREAL) pour leur demander de conduire à son terme le projet de reconversion du site proposé par la société UNMUSSIG. Un système de gestion et de guidage de trafic à partir de l'autoroute allemande A5 évoqué dans la résolution du Conseil Rhénan paraît souhaitable pour un tel projet, dans la mesure où il permettrait d'informer les usagers de l'A5 de l'existence de cette aire et donc de contribuer à sa viabilité et à sa rentabilité.

En ce qui concerne le projet allemand « *Landesgartenschau 2022 : Eine Stadt geht zum Rhein* » à NEUENBURG, celui-ci comporte notamment la création d'un itinéraire cyclable franchissant le Rhin à Chalampé qui ne figure pas dans la liste des projets d'infrastructures adoptés le 13 mars 2015 par la Conférence du Rhin Supérieur. Ce projet d'itinéraire cyclable n'est toutefois pas encore étudié côté français et pourrait présenter un coût important.

Enfin, le Département va, dans un futur proche, perdre sa compétence en matière de transports routiers de voyageurs au profit de la (grande) Région. La nouvelle position du département par rapport aux projets correspondants n'est pas encore définie.

En vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à ces informations, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Bien à toi!

[Signature]

LE PRESIDENT
Eric STRAUMANN
Député du Haut-Rhin